

Le lézard des souches, hôte discret de Lorraine

Texte : Jean-Paul Jacob
et Annie Remacle
Département Études – Natagora
Photos : Annie Remacle

La Lorraine est l'unique région de Belgique où se côtoient les quatre espèces de lézards présentes dans le pays. Le lézard des souches, encore nommé lézard agile, est toutefois le seul qui soit menacé. Sa situation s'y dégrade, comme dans les pays voisins où se multiplient les mesures de conservation et la mise en œuvre de plans de sauvegarde. La préservation de la population régionale est dès lors un enjeu important.



Femelle
en pleine mue.

↓ De haut en bas : mâle adulte, femelle adulte et juvénile.

UN « LÉZARD VERT »

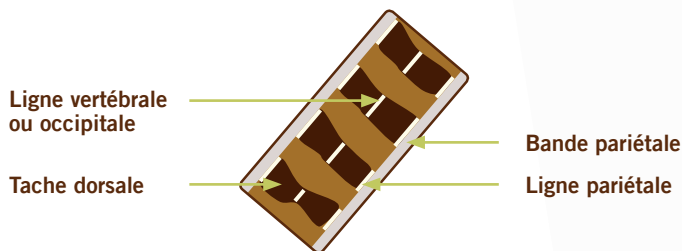
Le lézard des souches fait partie du groupe des « lézards verts ». Le mâle adulte arbore en effet cette couleur, particulièrement vive pendant la période des amours, au printemps. Les femelles sont brunâtres, avec des flancs marqués d'ocelles blanchâtres cerclés de brun-noir. Les jeunes ressemblent à des femelles miniatures. Les adultes sont plus massifs et plus grands (18 à 22 cm, exceptionnellement 27 cm, queue comprise) que ceux du lézard vivipare qu'ils côtoient fréquemment.



UN « CODE-BARRE » SUR LE DOS

Ce lézard se distingue notamment des lézards vivipare et des murailles par sa ligne vertébrale blanche souvent discontinue, rarement absente. Cet ensemble de traits ainsi que les autres motifs du dos permettent la reconnaissance des individus leur vie durant. Grâce à ce patron dorsal, des populations entières peuvent être suivies et dénombrées avec exactitude par photo-identification.

↘ Les marques dorsales sont propres à chaque individu.





← Pendant la période des accouplements, les affrontements entre mâles sont parfois très violents.

↙ La femelle dépose sa ponte dans un sol meuble, ici du sable, à 7-10 cm de profondeur.



AU FIL DU TEMPS

Après un hivernage assez long, l'espèce apparaît à partir du 10-15 mars, les mâles adultes en premier lieu. Courant avril, ils acquièrent leur coloration verte caractéristique après une mue ; à cette époque, ils sont particulièrement actifs et les affrontements entre mâles sont fréquents. Les accouplements ont principalement lieu en mai. La ponte, composée de 4 à 9 œufs (1-2 pontes par an), est déposée fin mai ou début juin dans un trou creusé dans le sol par la femelle ou sous une pierre. Les juvéniles éclosent à partir de début août, parfois dès fin juillet lors d'étés chauds ; les derniers naissent en

septembre. Globalement, la période d'activité couvre 5 à 7 mois. Les adultes entament leur hibernation dès le mois d'août, les immatures en septembre et seuls des jeunes de l'année restent plus longtemps actifs (octobre, parfois même début novembre).

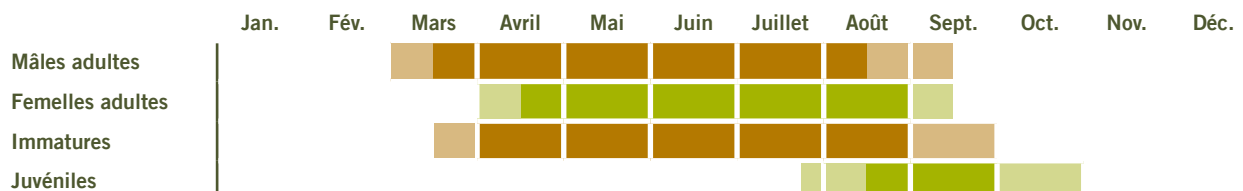
Les jeunes lézards des deux sexes se reproduisent en général dès leur deuxième printemps. Une petite partie des femelles ne pond qu'un an plus tard et la fécondité augmente avec l'âge. Les lézards des souches ne vivent toutefois pas très longtemps. Globalement, le renouvellement générationnel est assuré après 5 ans, rares étant ceux qui dépassent cet âge.

DES INVERTÉBRÉS AU MENU

Ce lézard est un généraliste qui capture des proies en rapport avec sa propre taille. Il s'attaque ainsi à une large gamme d'insectes (coléoptères, orthoptères, papillons, hyménoptères...) et d'autres invertébrés (araignées, lombrics, cloportes...).

Il chasse tout au long du jour s'il ne fait pas trop chaud : une température de 8-10°C lui suffit si le soleil brille, car sa température corporelle doit atteindre le seuil de 18°C pour qu'il s'active. Par contre, la forte chaleur estivale le pousse à décomposer son activité entre une phase matinale et une vespérale. Dans l'intervalle, il se réfugie dans une cavité ou s'abrite dans la végétation.

↙ Cycle du lézard des souches : périodes d'activité principales (teintes foncées) et secondaires (teintes claires) en Lorraine belge.



UN HÔTE DE MILIEUX PLUTÔT CHAUDS ET SECS

Assez sélectif dans nos régions, ce lézard recherche des milieux qui peuvent répondre à ses exigences tout au long de l'année : des ressources alimentaires suffisantes, des abris dans la végétation, des galeries qu'il adopte ou creuse lui-même dans un sol meuble pour s'abriter et hiberner, des places où « prendre le soleil » et des sites de ponte adéquats (sol meuble, cavités). La qualité de ces derniers a une influence primordiale sur le succès de la reproduction. L'espèce recherche donc des végétations structurellement variées avec une conjonction de sol nu, de massifs ras, de plantes moyennement élevées, avec nombre d'interfaces entre micro-milieux. Un habitat optimal est donc assez hétérogène.

En Lorraine, ce lézard se rencontre dans des habitats semi-naturels (landes à callune, pelouses sur sables, pelouses calcaires) et dans divers milieux d'origine anthropique (carrières ou parties de carrières après exploitation, friches et abords de voies ferrées, talus routiers gérés de manière extensive...). Le domaine vital, surtout celui d'adultes, peut être minuscule (de moins d'un are à quelques ares). De

manière générale, ces lézards sont casaniers, se déplaçant assez peu (les déplacements de plus de 100 m semblent peu nombreux). Ils sont aussi rapidement rebutés par des barrières, telles que de larges routes, des parcelles cultivées ou boisées.



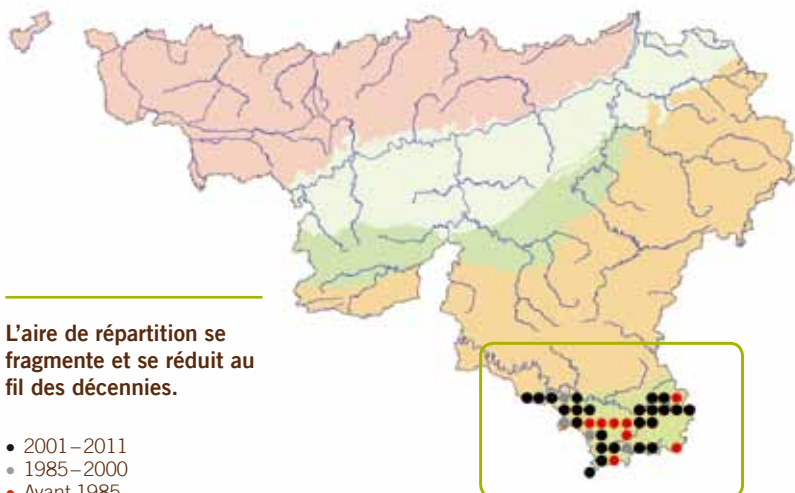
↑ Lande à callune, avec places sableuses et bois morts au sol

→ Abords du domaine ferroviaire



UNE RÉPARTITION FRAGMENTÉE ET PEU ÉTENDUE

Ce lézard se rencontre encore sur près de 50 sites, certains très petits et isolés où la survie à long terme d'un effectif minime (moins de 10 adultes) est incertaine. Au total, la superficie occupée par l'espèce ne dépasse pas quelques km². Au principal, ce lézard occupe les landes à callune et herbeuses du domaine militaire de Lagland-Stockem, les abords de deux importantes lignes ferroviaires (lignes 162 Namur-Luxembourg et 165 Libramont-Athus) et des (parties de) carrières de la cuesta sinémurienne. Les autres sites fréquentés sont des pelouses semi-naturelles, comme à Torgny et à Lambermont, ou encore des talus herbeux restés assez naturels.



L'aire de répartition se fragmente et se réduit au fil des décennies.

- 2001–2011
- 1985–2000
- Avant 1985

UNE « ESPÈCE PARAPLUIE »

Le lézard des souches peut être considéré comme une « espèce parapluie », c'est-à-dire que sa niche écologique inclut celle d'autres espèces et que sa protection leur bénéficie donc. Des synergies sont dès lors évidentes si l'on met en place une approche écosystémique de la gestion des habitats. Le plan wallon d'actions consacré au lézard des souches devrait ainsi participer à la conservation d'autres espèces menacées et emblématiques des milieux secs, comme la coronelle lisse, l'alouette lulu, le tarier pâtre, de nombreux insectes (orthoptères, hyménoptères, cicindèles...) ainsi que des plantes de landes sableuses et de milieux pionniers.

LES ACTIONS SE MULTIPLIENT

L'attention a surtout été attirée sur cette espèce protégée à partir des années 2000. Les sites qui abritaient encore ce reptile se raréfiaient et étaient alors souvent dans un état de conservation défavorable sous l'effet de l'évolution naturelle (boisement progressif), de destructions et dégradations diverses, y compris de travaux qui négligent



l'impact sur des espèces protégées (nécessité de demandes de dérogations) ou encore de prédateurs excessifs (chat domestique, sanglier...).

Face à cette situation et grâce au soutien du Département de la Nature et des Forêts (DNF), un ensemble d'actions visant à sauvegarder l'espèce et indirectement la biodiversité dans ses habitats a pu être lancé. Une brochure publiée fin 2016 identifie les objectifs opérationnels qui portent en particulier sur la préservation des sites (conventions et création de réserves naturelles) et l'amélioration de leur état de conservation via des actions de restauration d'habitats associées à la mise en place d'une gestion récurrente.

L'inversion de tendance recherchée pour le lézard des souches implique la collaboration des différents acteurs, au rang desquels le DNF joue un rôle central et la Défense un rôle déterminant en tant que gestionnaire du site majeur pour l'espèce. De plus en plus, l'appui d'autres services régionaux est acquise (talus routiers, par exemple), tout comme l'adhésion des propriétaires et des exploitants de sites (les carrières en particulier), des communes, d'Infrabel, des agriculteurs et, bien entendu, des gestionnaires de réserves naturelles. Aidée par un projet dynamique comme le LIFE « Herbages », la multiplication des projets de réserves agréées ou domaniales abritant le reptile est en effet à souligner (Torgny, Virton, Meix-devant-Virton, Pin-Izel, Heinsch, Châtillon, Clairefontaine...). ■



POUR EN SAVOIR PLUS

La brochure consacrée aux propositions d'actions et le folder de sensibilisation à l'espèce sont téléchargeables sur <http://biodiversite.wallonie.be> (> espèces > reptiles)

Un livret consacré aux reptiles et amphibiens de Gaume est consultable sur www.natagora.be/rainne et en vente au Syndicat d'Initiative de Virton www.soleildegauwe.be